

TICKET 2011

se déplacer demain dans l'agglomération rémoise

LE CHANTIER

**DÉVIATIONS DE RÉSEAUX:
UN CHANTIER HORS NORME**
cette phase constitue la première étape des travaux du tramway. Il s'agit d'une opération complexe due au nombre des intervenants devant opérer en même temps sur un même lieu. L'enjeu est d'arriver à prendre en compte les contraintes et à coordonner les actions de chacun.
Lire page 3

LES DEPLACEMENTS

POUR UNE VILLE PLUS VERTE
La ligne de tramway sera mise en valeur par un aménagement paysager qualitatif. 1700 arbres, 34800 arbustes, 47000 plantes vivaces graminées, 39000 végétaux couvre-sol et plus 80000 m² de gazon viendront agrémenter le tracé. Au final, les rames circuleront le long d'une véritable « ligne verte ».
Lire page 4

INTERVIEW

ADELINE HAZAN, PRÉSIDENTE DE REIMS MÉTROPOLE, MAIRE DE REIMS
« Les transports collectifs impactent au quotidien la vie des habitants de l'agglomération. Au-delà des déplacements, ils participent à rassembler la ville, à renforcer la cohésion urbaine et sociale. La ligne de tramway, qui s'inscrit dans le tissu actuel de la ville, rapproche les quartiers, raccourcit les distances, crée du lien. »
Lire page 6

MAI 2008 N° 1

REIMSMETROPOLE

Mobilité
Agglomération
Rémoise **MARS**



en avant le tramway



La libération de l'emprise du domaine public consiste à supprimer le mobilier urbain, les abris-bus, les candélabres, les feux de circulation, la signalisation routière, les cabines téléphoniques, les boîtes aux lettres...

des hommes et des techniques

Libération des emprises : préparons le terrain !

» AUSSI VRAI QUE L'HIRONDELLE ANNONCE LE PRINTEMPS, LA LIBÉRATION DES EMPRISES ANNONCE LE DÉBUT DU CHANTIER TRAMWAY. UN DÉBUT EN DOUCEUR.

Imaginez que vous décidiez de repeindre votre salon. votre premier réflexe sera de vider la pièce de ses meubles pour avoir le champ libre. c'est dans cette logique que s'organisent les opérations de libération des emprises. cette première étape de la construction de la ligne de tramway consiste à retirer de l'espace du chantier :

- ce qui pourrait entraver la marche des travaux,

- ce qui, compte tenu de la reconfiguration prévue de la rue (modification du stationnement, du sens de circulation, de la largeur de trottoirs, insertion de pistes cyclables, etc.), devra être à terme déplacé, - ce qui pourrait déparer dans le paysage, une fois les nouveaux aménagements urbains réalisés.

sont ainsi démontés: les mâts d'éclairage public, les panneaux de signalisation, les cabines téléphoniques, les bancs, les poubelles, les abribus, mais aussi les feux de circulation, les boîtes aux lettres, les sucettes et autres panneaux publicitaires. Pour assurer la régulation du trafic et l'orientation des usagers,

des feux et panneaux de signalisation dits de chantier sont implantés à titre provisoire. Enfin, sur les 11,2 km du parcours du tramway, 1216 arbres ont dû être coupés pour les mêmes raisons. un geste qui sera largement compensé par la végétalisation de la ligne comprenant la replantation de quelques 1700 arbres d'essences diverses, jeunes, adaptés à nos climats et à la vie urbaine, aux feuillages et aux floraisons plus démonstratifs.

ces interventions très ponctuelles, orchestrées de façon rigoureuse et méthodique occasionnent une gêne minimale, le chantier étant très mobile et peu intrusif. « Les riverains sont

avisés par des lettres d'information distribuées dans les boîtes aux lettres avant l'arrivée des équipes d'intervention dans leur rue. Ils peuvent également consulter notre site Internet pour connaître le planning de progression des travaux » précise christian messelyn, président de MARS. D'une durée de deux mois, la libération des emprises doit s'achever dans le courant de ce mois de mai. Aussitôt après, les entreprises missionnées par les gestionnaires des réseaux prendront possession de l'espace pour un chantier qui montera en puissance.



tout le mobilier urbain déposé, sera stocké et remplacé le temps du chantier par du matériel provisoire.

savoir-faire

Déviations de réseaux : un chantier hors norme

Des kilomètres de tuyaux, de câbles, de fibres optiques traversent l'agglomération à une profondeur comprise entre 60 cm et 4 m. Ils véhiculent le gaz de ville et l'électricité, amènent l'eau potable, évacuent les eaux usées, donnent accès à la téléphonie, à l'internet et à une multitude de chaînes télévisées. Comme le système vasculaire pour l'organisme, ils permettent à la ville de vivre et de fonctionner.

organiser la cohabitation des entreprises

La plateforme qui va être construite pour permettre le passage du tramway entre Neufchâtel, l'hôpital et Bezannes est constituée d'un socle en béton qui supportera les rails. Une fois en place, il ne sera plus possible d'accéder aux câbles et aux tuyaux situés sous la future ligne pour des opérations d'entretien ou de rénovation. Il est donc impératif de les déplacer sur les côtés. C'est tout l'objet des travaux qui se dérouleront du 19 mai 2008 à fin octobre 2009. EDF et GDF, France Télécom, Numéricable, la Socram pour le chauffage

urbain et Reims métropole pour l'eau, l'assainissement et la boucle locale à haut débit sont à la manœuvre. C'est en effet aux gestionnaires de ces réseaux de mener à bien ces travaux pour les équipements qui les concernent, selon les procédures et les règles de sécurité propres à leur activité. Dans le cadre d'une mission OPC (ordonnancement, pilotage et coordination du chantier), la société Mars a préparé le travail en amont, identifié les réseaux à bouger, établi un planning ambitieux, fixé l'ordre des interventions et assure la coordination de l'ensemble. « La difficulté, explique Christophe Goetz, référent travaux, est de faire cohabiter les entreprises dans un même espace alors qu'elles ont l'habitude de travailler seules ». Mars s'est donné pour but de limiter les perturbations dans le temps sur une même portion de rue et de libérer la ville au plus tôt. Ce chantier hors norme, qui mobilisera au total une cinquantaine d'équipes spécialisées, pourra ponctuellement avoir un impact sur la circulation des piétons et des véhicules.



Christian Messelyn, Président de MARS Mobilité Agglomération Rémoise

Edito

Les fouilles archéologiques touchent à leur fin et c'est le début des travaux préliminaires aux travaux du tramway. Il s'agit des déviations des réseaux (EDF, GDF, télécommunications, assainissement...) qui dureront en fonction des secteurs de six mois à un an. Le véritable chantier du tramway commencera quant à lui, cet automne.

Afin de vous permettre de suivre les grandes étapes de ce chantier, voici le premier numéro du journal du tram « Ticket 2011 ». Il présente une information sur la vie du chantier et son déroulement et vient en complément des lettres information riverains distribuées dans les boîtes aux lettres, donnant dans le détail la nature des travaux réalisés par secteur.

Édité à raison de trois ou quatre numéros par an, il est notamment disponible à l'espace Info Tram, à l'hôtel de communauté, dans les mairies de l'agglomération et sur les sites internet de MARS et de la Mission Tramway.

Espérant ainsi répondre à toutes vos questions, nous vous en souhaitons bonne lecture.



Les déviations de réseaux constituent une étape indispensable avant la construction du tramway et permettent de rénover entièrement le maillage souterrain des réseaux. L'agglomération disposera sur le tracé du tram, de réseaux performants pour les prochaines décennies.



Géraud Martin

DIRECTEUR DES FILIALES RÉSEAUX DE GDF ET EDF REIMS CHAMPAGNE



Hubert Thiel

DIRECTEUR RÉGIONAL FRANCE TELECOM



Jean-Christophe Inglard

DIRECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT À REIMS MÉTROPOLE



Claude Hattiez

DIRECTEUR DES TRAVAUX NEUFS À LA VILLE DE REIMS

« C'est un chantier lourd et complexe. Nous allons mobiliser 5 entreprises qui vont intervenir sur sept fronts simultanément, ce qui représente 16 équipes sous-traitantes. En interne, nous aurons à certains moments jusqu'à 55 personnes impliquées, plus 8 chargés d'affaires qui seront en relation avec la clientèle. Nos services assurent également la formation des intervenants des autres réseaux, conducteurs de pelles et autres personnels de terrain. L'objectif est de prévenir les agressions contre les ouvrages et de préserver la sécurité des personnes. »

« Nos câbles en cuivre ou en fibre optique qui se trouvent dans les conduites abritent un grand nombre de fils auxquels un nombre encore plus important de clients sont raccordés. Il n'est pas question d'interrompre le service. Nous devons donc « basculer » les clients un par un et, lorsque le client est une entreprise, un rendez-vous sera pris pour perturber le moins possible son activité. Nous avons une organisation spécifique en place depuis plusieurs mois. En toute fin de chantier, une équipe sera chargée de la mise à jour de notre documentation. »

« Reims métropole gère les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées. 20 km de canalisations et 850 branchements seront touchés. C'est comme un chantier classique, mais puissance 10 ! Une nouvelle organisation fonctionnelle a été établie dans cette perspective. Les contraintes sont importantes, tant sur les délais et la nature des travaux que sur la nécessité de maintenir l'accès aux immeubles, maisons et commerces. La collectivité en profite pour renouveler une grande partie des réseaux afin d'offrir aux abonnés une qualité de service durable. »

« La ligne de tramway coupe en deux endroits le réseau de chauffage urbain du quartier Croix Rouge : avenue Léon Blum et avenue Bonaparte. Pour exploiter de façon optimale le réseau après la mise en service du tramway, nous allons construire sur les deux sites une galerie technique en béton. La Socram, exploitant le réseau pour le compte de la ville de Reims dans le cadre d'une délégation de service public, procède à ces travaux qui seront achevés fin juillet 2008. Le raccordement final des tuyauteries s'effectuera durant l'arrêt technique début août. »

Pour une ville plus verte



SAVONNIER (*koelreuteria paniculata*)
Feuillage très coloré à l'automne. fleurs jaunes,
environ 50 cm de long, fin juin-mi-juillet.
sur la ligne: place stalingrad



» **DANS UN ENVIRONNEMENT ENTIÈREMENT REPENSÉ, LA VÉGÉTALISATION DE LA LIGNE DE TRAMWAY VA EMBELLIR L'AGGLOMÉRATION.**

1700 arbres et 34800 arbustes, 47000 plantes vivaces graminées, 39000 végétaux « couvre-sol », plus de 80000 m² de gazon... ces quelques chiffres donnent une idée de ce que sera la végétalisation de la ligne de tramway et de ses alentours. car, dans le cadre d'une vision globale, il faut avoir présent à l'esprit que les travaux du tramway vont au-delà des voies elles-mêmes, s'inscrivent dans le cadre d'un important réaménagement des quartiers traversés et passent notamment par un

large accompagnement végétal. résultat: non seulement le tramway améliorera le transport sur l'agglomération... mais il contribuera également à son embellissement!

A la fleur de l'environnement

Le choix des végétaux a été guidé par les contraintes géologiques (le sol rémois est plutôt calcaire), météorologiques (rigueur du climat) et... spatiales (selon la place dont disposent les arbres pour se développer, par exemple). mais la variété est à l'ordre du jour. on retrouvera, bien sûr, l'emblématique et incontournable tilleul; mais l'orme de sibérie (résistant à la maladie qui a décimé son cousin européen),

le chêne de bourgogne (adapté au sol calcaire), le févier d'amérique (à la silhouette gracile) ou encore le frêne américain (coloré de pourpre à l'automne) - pour ne citer que ceux-là - apporteront une diversité botanique jusqu'alors inconnue.

De nombreux arbres fruitiers d'ornement (c'est-à-dire sans fruits), tels que pommiers, poiriers et cerisiers, viendront agrémenter les quartiers. s'y ajouteront arbustes et plantes vivaces, dans les quantités évoquées ci-dessus, ainsi que la création ou le rétablissement de nombreux massifs de fleurs (à Franchey-d'Esperey, croix rouge, neufchâtel, orgeval, saint-thomas, cours Langlet...). L'engazonnement est également à

l'ordre du jour, sur environ 8 hectares, dont 30 000 m² sur la plateforme même du tramway, notamment boulevard des belges, sur les promenades, rue thiers, chaussée bocquaine ou encore à neufchâtel...

Et lorsque l'on ne pourra pas planter d'arbres ou aménager des massifs de fleurs (comme rue de vesle, par exemple, où l'on ne recense pas le moindre pistil), des jardinières fixes contenant des arbustes donneront la touche végétale qui fait aujourd'hui un peu défaut.

Bref, le tracé de la ligne de tramway va constituer une véritable trame verte en respectant la biodiversité. Le tramway rémois est bien... à la fleur de l'environnement.



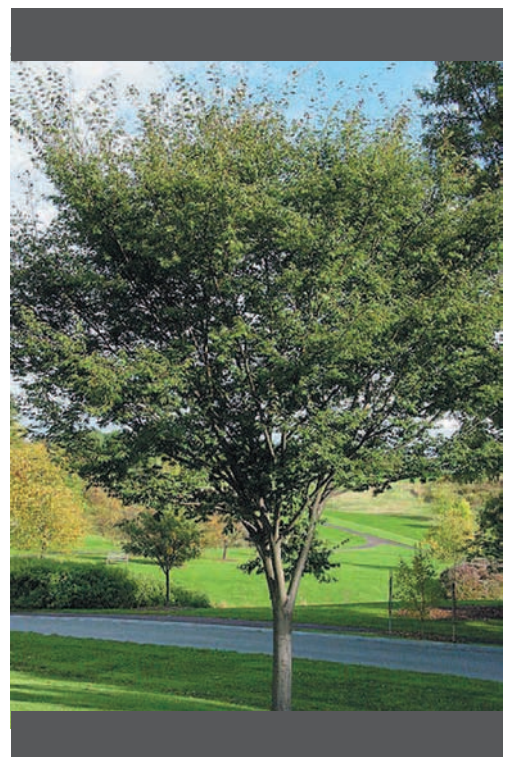
FRÊNE À FEUILLES ÉTROITES
(*Fraxinus angustifolia raywood*)
Feuillage vert foncé, pourpre à l'automne.
sur la ligne: chaussée bocquaine



FÉVIER D'AMÉRIQUE, DIT AUSSI EPINE DU CHRIST
(*Gleditsia triacanthos*)
Feuillage vert tendre et brillant, jaune d'or à l'automne.
sur la ligne: place Jules-Lobet



TILLEUL À GRANDES FEUILLES
(*Tilia europea euchlora*)
Feuillage vert foncé brillant. Fleurs jaune clair en juin-juillet.
sur la ligne: boulevard des belges



L'orme de sibérie
(*Zelkova serrata* « green vase »)
Feuillage vert pointu, long et dentelé, jaune-orangé à l'automne.
sur la ligne: Avenue de Laon

trois questions à...

Adeline Hazan, Présidente de Reims Métropole, Maire de Reims



Adeline Hazan, Présidente de Reims Métropole, Maire de Reims.

Les rémois ont pu s'en rendre compte: les travaux du tramway ont bel et bien débuté ?

Après la publication de la déclaration d'utilité publique par le préfet, plus rien ne s'oppose au démarrage des travaux. Ils consistent, dans un premier temps, à libérer les emprises de tout ce qui les encombre, notamment du mobilier urbain, et à dévier les réseaux enterrés. Le démarrage effectif des travaux du tramway proprement dits, est planifié par la société concessionnaire mars pour octobre prochain. Je tiens à rappeler que le projet mis en œuvre est celui approuvé par l'équipe communautaire précédente. C'est le projet qui a été conclu entre Reims Métropole et la société mars à travers la signature, en 2006, du contrat de concession. Depuis, la société mars est devenue maître d'ouvrage du projet. Bien entendu, Reims Métropole assume son rôle d'autorité concédante et

veillera au respect des termes du contrat. En tant que maire de Reims, je serai très vigilante sur la qualité des aménagements qui seront réalisés et sur la maîtrise du chantier afin d'en réduire au maximum la gêne pour la population.

comment s'inscrit le tramway dans votre projet pour Reims ?

Les transports collectifs touchent au quotidien la vie des habitants de l'agglomération. De leurs performances dépend leur usage, par voie de conséquence la répartition des modes de déplacements et donc plus globalement l'accessibilité à notre territoire. Ils participent à faire de Reims une ville qui respire, où il fait bon vivre. Au-delà des déplacements, ils participent à rassembler la ville, à renforcer la cohésion urbaine et sociale. La ligne de tramway, qui s'inscrit dans le tissu actuel de la ville, rapproche les quartiers, raccourcit les distances, crée du lien. C'est le mode le plus adapté pour répondre à une demande de déplacements importante. Il permet de mettre à la disposition de chacun des habitants une alternative crédible aux déplacements motorisés. En ce sens, il s'inscrit bien dans nos préoccupations environnementales: réduire l'impact des transports sur les émissions de polluants et de gaz à effet de serre, diminuer la consommation d'énergie. Enfin il permet de moderniser l'image de la ville et en conséquence la rendre plus attractive.

comment comptez-vous répondre aux multiples interrogations de la population ?

C'est ma priorité aujourd'hui, de répondre aux nombreuses questions que la population se pose sur les travaux et leur impact dans la vie quotidienne. J'ai entendu les inquiétudes et les doutes des citoyens, notamment des commerçants et des professionnels situés sur l'emprise des travaux. Elles sont légitimes, c'est pourquoi j'ai demandé aux services de Reims Métropole, de la ville de Reims, à la société mars, concessionnaire, d'être très vigilants et à l'écoute de chacun. Je me suis rapprochée de la présidente du tribunal administratif pour que, dès que possible, nous puissions mettre en place la commission d'indemnisation à l'amiable. Reims Métropole va déployer un dispositif de communication de proximité à la hauteur des enjeux. L'embauche de quinze ambassadeurs du tram va nous permettre d'accroître au maximum notre réactivité. A terme trois points d'information destinés à accueillir la population et répondre à ses sollicitations seront ouverts. Nous mettons en place un numéro vert d'appel gratuit sur de larges amplitudes horaires... tout sera mis en œuvre pour que la ville puisse continuer à vivre au mieux durant cette période que je sais difficile. Je suis convaincue qu'une fois cette période passée, chacun se félicitera des réalisations entreprises.

vite dit, vite lu

› Numéro vert

permettre à chacun d'obtenir réponse à sa question, rapidement, sans avoir à se déplacer, telle est la vocation du numéro vert mis en ligne à partir du 15 mai. En composant le 0800 10 87 26 (le 0800 10 TRAM, plus facilement mémorisable), entre 7 h et 20 h, tous les jours sauf dimanches et jours fériés, gratuitement à partir d'un poste fixe, vous serez en ligne avec un Ambassadeur du tram qui fera tout pour vous répondre au mieux.

› sites internet

Pour tout savoir sur la création de la première ligne de tramway, sur l'organisation des travaux, 24 h / 24, 7 J / 7, de chez soi, de son bureau: deux sites internet www.mars-reims.fr, www.tramwaydereims.fr.

› Le tram en ballade au Parc de Champagne

Le tram de Reims, symboliquement représenté par deux rails et une plateforme engazonnée, est présent au Parc de Champagne dans le cadre de l'exposition « La terre vue du ciel » de Yann Arthus-Bertrand. Cette opération a pour objectif de sensibiliser au développement durable d'une manière globale et planétaire. En complément de cette exposition, le site de l'ancien collège d'athlètes accueillera une présentation des actions entreprises au niveau local pour la préservation de l'environnement.

L'animation sera composée d'une grande prairie fleurie représentant symboliquement un arbre dans les tons rouges sur fond blanc. Dans cette prairie, 21 aires (faisant référence à l'agenda 21 et au XXI^e siècle) sont installées traitant chacune d'un sujet différent.

Les rails du tram utilisés pour cette opération, sont des rails de l'ancien tramway de Reims récupérés dans le cadre des fouilles archéologiques menées actuellement sur le tracé de la ligne.

› Tram/TV

Il est désormais acquis par un grand nombre d'analyses que le ticket gagnant d'aujourd'hui pour un territoire, c'est le duo tram + tv.

› Fouilles archéologiques

débutées en juillet 2007, les dernières fouilles archéologiques préventives liées à la création de la ligne de tramway se poursuivent sur l'emplacement de la future trémie devant la gare SNCF de Reims. Tout a été mis en œuvre pour limiter au maximum la gêne occasionnée à la circulation.

Événement

Plantation du premier arbre

Le premier des 2402 arbres qui agrémenteront le tracé de la future ligne de tramway a été planté. La nouvelle maire de Reims, Adeline Hazan, entourée de Jean-Louis Schneider, qui était encore président de l'agglomération et Christian Messelyn, président de mars, avaient pour l'occasion troqué leurs stylos contre une pelle toute neuve. Le vendredi 4 avril dernier, ils s'étaient donné rendez-vous dans le petit square de l'église saint-Thomas, avenue de Laon, pour cette opération symbolique. Celle-ci était destinée à rassurer. Car si depuis le début de la semaine, l'abattage de 1682 arbres situés sur le tracé de la ligne avait commencé, 2402 plantations viendront les remplacer à terme. L'essence choisie pour l'opération est un pommier à fleurs (*Malus tschonoskii*). Une variété parmi la trentaine qui agrémentera le tracé et qui ornara notamment le Parc Relais du terminus Neufchâtel.



Plantation symbolique du premier arbre du tramway



La place Myron T. Herrick vue à l'angle du cours Langlet. En centre ville, le tramway fonctionnera en APS (alimentation par le sol).

Plus belle ma ville

Place Myron T. Herrick : une passerelle au cœur de la ville

» LA PLACE MYRON T. HERRICK VA DEVENIR LE LIEN ENTRE LE CENTRE-VILLE TOURISTIQUE ET LE CENTRE-VILLE COMMERCANT.

savez-vous qu'avec le palais de justice et le grand théâtre légèrement décalés l'un par rapport à l'autre, l'aménagement architectural de la place Myron T. Herrick est « de type viennois » ? tandis que celui du cours Langlet, avec ses alignements au cordeau, est « à la française »... de ces spécificités techniques, qui échappent sans doute aux passants, les architectes paysagistes savent tirer parti. Au palais de justice et au théâtre on peut évidemment ajouter la cathédrale, qui les jouxte par l'arrière, et dont le parvis vient d'être réaménagé. L'idée s'impose alors, presque naturellement, « d'étirer » ce « parvis/tapis » et de le faire déborder devant le tribunal et le théâtre, dans un aménagement urbain qui englobe les trois bâtiments, pour relier le centre-ville touristique et le centre-ville commerçant.

d'un côté et de l'autre de ce cœur, le cours Langlet (qui débouche presque sur un flanc de la cathédrale) et la rue de Vesle. Deux artères qui ont leur identité propre. Mais le lien que constituera la place Myron T. Herrick fera du cours Langlet une continuité de la rue de Vesle. L'uniformisation n'étant pas de mise, les deux côtés de la place disposeront d'aménagements différents, à commencer par les deux stations de tramway. La première, au pied du palais de justice, bénéficiera d'un quai-trottoir dont le revêtement sera identique à celui du parvis de la cathédrale. « En face », mais décalée, l'autre station sera de facture plus classique, avec rampes et marches permettant l'accès au quai. En outre, un alignement d'arbres, partant du cours Langlet et se prolongeant jusqu'au théâtre, viendra apporter une touche végétale, dans un environnement paysager d'autant plus préservé que l'alimentation électrique des tramways s'effectuera par le sol.



vue de nuit à l'angle de la rue de Talleyrand.

Arrêts de bus déplacés

si la place est encore un lieu important d'interconnexion des lignes de bus, l'arrivée du tramway va nécessairement changer les choses car les stations des deux modes de transport ne peuvent matériellement pas coexister au même endroit. D'une part, le tramway ne doit pas constituer une contrainte supplémentaire de circulation et,

d'autre part, il n'est pas question « d'étouffer » la place Myron T. Herrick dont on vient d'évoquer le nouveau rôle de « passerelle » au cœur de la ville. Enfin, dans l'éventualité d'une future deuxième ligne de tramway, il ne faut pas perdre de vue qu'une interconnexion trouverait naturellement sa place... place Myron T. Herrick.

Activité

La caisse des Dépôts, partenaire d'intérêt général

► LA CAISSE DES DÉPÔTS EST LE PRINCIPAL ACTIONNAIRE DE LA SOCIÉTÉ MARS. THIERRY RAVOT, DIRECTEUR RÉGIONAL, EXPLIQUE POURQUOI.



Thierry Ravot, directeur régional de la caisse des dépôts

quelle est la raison de la présence de la caisse des dépôts au sein de mars ?

Thierry Ravot : L'intérêt général ! Parce que la mission de la caisse des dépôts est d'accompagner les projets régionaux structurants et de les doter de fonds propres ou de prêts bonifiés. nous finançons par exemple tous les programmes de logement social, ainsi que ceux de rénovation urbaine. Les opérations réalisées à Wilson, Croix Rouge, Clairmarais... ont été accompagnées par la caisse des dépôts.

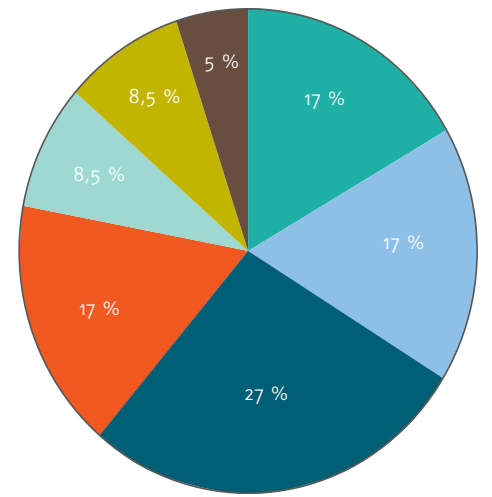
pouvez-vous être plus précis sur la nature de l'intérêt général que représente le tramway ?

Thierry Ravot : Il y a un lien évident entre le tramway et les quartiers d'habitat social qu'il va desservir - et je pense notamment à Croix Rouge. Le tramway va irriguer les quartiers et faciliter la mobilité des populations de Reims. compte tenu

de la flambée du coût du carburant, pourra-t-on encore longtemps se déplacer en ville avec sa voiture ? et bien, voilà un rôle social du tramway. En outre, en allant jusqu'à Bezzannes, le tramway va contribuer au développement économique de toute cette zone. nous en revenons donc à notre mission d'intérêt général, qui consiste à accompagner des projets profitables au plus grand nombre.

La caisse des dépôts est le principal « investisseur » de Mars. pouvez-vous préciser à quelle « hauteur » ?

Thierry Ravot : tous les porteurs du « projet tramway » sont actionnaires de la société Mars, ce qui en garantit la stabilité. La caisse est effectivement le principal investisseur avec 27 % du capital. En étant le principal « porteur » du risque d'exploitation, la caisse des dépôts joue aussi un rôle de sécurisation du dispositif financier mis en place.



LES ACTIONNAIRES DE MARS

■ Alstom transport
■ Transdev
■ caisse des dépôts
■ groupe caisse d'épargne
■ groupe bouygues construction
■ colas
■ Pingat Ingénierie

station en ligne

Neufchâtel

La ligne de tramway prend naissance au nord de l'agglomération à proximité du carrefour giratoire de la rue de Neufchâtel, de la rue Jean XXIII et de la rue Adolphe Laberte. La station Neufchâtel est perpendiculaire à la rue de Neufchâtel, en site réservé, munie d'un quai-trottoir central.

cette station a la particularité d'être conçue comme pôle d'échanges. Les échanges entre bus et tramways sont facilités par la localisation des arrêts des lignes 3 et 12 en extrémité du quai de la station, dans des couloirs réservés le long de la rue de Neufchâtel. La configuration des arrêts en accessibilité totale accroît la fluidité des échanges. Les échanges entre tramways et voitures particulières sont facilités par la présence d'un

parc relais, gardienné et sécurisé, qui trouve toute sa pertinence dans la proximité des sorties du boulevard des Tondeurs. sa capacité est de 176 places en phase initiale. une extension d'environ 80 places est possible ultérieurement dans l'emprise qui a été réservée. un emplacement abrité, tout proche de la station, permet d'accueillir les vélos.

A proximité directe de cette station, des commerces variés et de qualité accueillent les chalands. A quelques centaines de mètres, de l'autre côté du boulevard des Tondeurs, la zone commerciale nord prend naissance. Dès la sortie de la station, le tramway circule le long de la rue Laberte sur une voie réservée et engazonnée.



Plan du terminus Neufchâtel avec son parking relais de près de 180 places.

vite dit, vite lu

► Le temps des villes

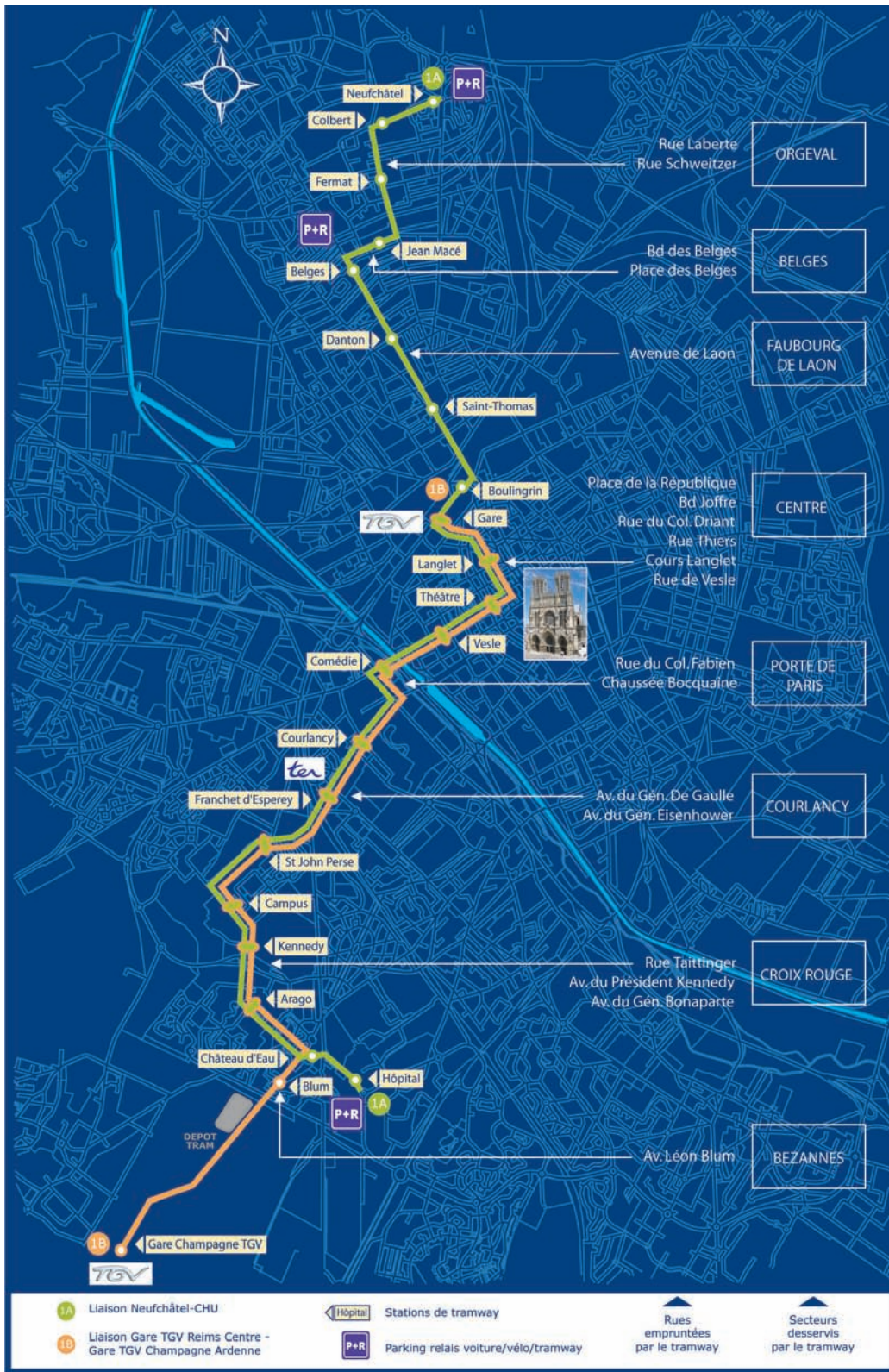
Nouvelle sortie pour la maquette à l'échelle 1 du tramway dans le cadre de l'opération « le temps des villes » sur le thème du développement durable organisée par Reims Métropole. Du jeudi 22 au dimanche 25 mai prochain, cette fête de l'environnement implantée dans le parc de la Patte d'oie accueillera l'ensemble des acteurs de l'agglomération impliqués dans le développement durable. Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public et en particulier les enfants au respect de l'environnement et aux gestes écocitoyens à travers des thèmes présentés sous forme d'ateliers, d'expositions et de jeux. une nouvelle occasion pour notre tram de s'exposer à la vue du grand public.

► Ruedi Baur à Shanghai

Ruedi Baur, le designer à qui l'on doit le concept des couleurs qui vont habiller les bus et tramway de Reims Métropole à l'horizon 2010, participe en tant que scénographe à la construction du pavillon français de l'exposition universelle de Shanghai (1^{er} mai au 31 octobre 2010), un quadrilatère suspendu sur un miroir d'eau et habillé d'une résille de béton.

► La relance par le tram

c'est sous ce titre qu'est abordé, par un grand magazine national, le dossier de l'immobilier sur notre ville. «...L'arrivée du tram le relancera (le foncier) un peu plus en rapprochant les coins les plus populaires du centre-ville... ».



repères

Le tracé de la ligne

cette première ligne de tramway, longue de 11,2 km du nord au sud, comprend trois terminus: neufchâtel au nord, CHU Robert Debré et gare TGV de Bezannes au sud.

La ligne compte 23 stations, qui comprendront les équipements nécessaires à l'accueil des voyageurs et à la réalisation des correspondances avec les autres modes de transport (trains, bus, voitures particulières).

La flotte du matériel roulant tramway est de 18 rames de 32 m. Le centre de maintenance est situé à Bezannes.

Le tracé de la ligne 1 est constitué d'une infrastructure en fourche pour desservir les deux terminus sud. une alimentation sans LAC (ligne aérienne de contact) est prévue dans tout le centre ville, de la station boulingrin à la station comédie.

i Espace tram info

place Myron T. Herrick à Reims, près du grand théâtre
ouverture à partir du mercredi 14 mai 2008 à 12h
horaires de 12h à 19h du lundi au samedi

N° Vert 0 800 10 87 26 du lundi au samedi
appel gratuit depuis un poste fixe

une équipe de proximité

Les huit premiers Ambassadeurs du tram ont rejoint le médiateur à la mission tramway le 28 avril dernier. pendant près de trois semaines, ils ont suivi une formation intensive afin de s'approprier le projet du tramway, maîtriser l'organisation et les plannings des travaux.

Aujourd'hui, ils sont opérationnels et depuis le 14 mai jusqu'à la fin des travaux, leur mission sera notamment de répondre aux questions de la population à l'espace info tram du centre ville, situé dans l'ancienne brasserie du théâtre, de répondre au numéro vert (0 800 10 87 26 ou 0 800 10 TRAM) et d'être également présents sur le chantier pour informer les riverains et les professionnels installés sur le tracé de la ligne.

A terme, l'équipe d'ambassadeurs actuellement en place sera renforcée afin d'assurer une présence sur l'ensemble du tracé et dans les deux espaces info tram qui seront ouverts au nord et au sud de la ligne.



Les huit premiers Ambassadeurs du tram ont rejoint le médiateur à la mission tramway le 28 avril dernier.

ensemble

Réunions de professionnels riverains

cinq réunions d'information ont été organisées par MARS à la chambre de commerce et d'industrie de Reims pour les professionnels implantés sur le tracé du tramway. Il s'agissait pour eux d'en savoir plus sur les déviations de réseaux qui commencent à partir du lundi 19 mai. Après un bref rappel du « qui fait quoi », un exposé illustré de schémas a permis de lever la plupart des inquiétudes. Prochain rendez-vous d'information avant l'automne pour le démarrage des travaux proprement dit du tramway.



Près de 70 commerçants de l'avenue de Laon étaient présents lors de la réunion concernant leur secteur.

TICKET 2011

directeur de la publication
christian messelyn
président de MARS
mobilité Agglomération rémoise

rédacteur en chef
Florence Pinto d'oliveira
directeur de la communication MARS

conception
Anatome
Integral ruedi baur

rédaction
catherine rivière
Florence Pinto d'oliveira
Jean Manca

photos
Alain et feng Hatat

impression
groupe morault



dépôt légal
en cours

ISSN
en cours